

## **PLAIDOYER POUR LA PROMOTION DES LOISIRS**

## **Préambule**

**Se référant** à la de politique nationale des loisirs et à son plan d'action de mise en œuvre ;

**S'appuyant** sur la volonté politique des autorités nationales de faire des loisirs un instrument efficace de développement économique et social ;

**Considérant** que le loisir est devenu un phénomène universel, social et culturel dont l'importance s'accroît de plus en plus en tant qu'activité humaine et élément essentiel d'éducation ;

**Prenant en compte** le fait que le loisir, de par ses fonctions, contribue au développement intégral de l'individu et renforce ses capacités d'adaptation à l'environnement ;

**Relevant** le fait que le sport est un facteur d'intégration sociale et un moyen de promotion de la santé individuelle et collective ;

**Constatant** que le secteur des loisirs est devenu un secteur économique en pleine croissance et participe de ce fait à la mise en œuvre du projet de développement national ;

**Le présent plaidoyer** est élaboré en vue de mettre à la disposition des gouvernants et des partenaires au développement, les éléments pertinents justifiant la nécessité de promouvoir les loisirs comme élément de développement économique et de promotion sociale.

## **Introduction**

La promotion des activités de loisirs se présente comme une préoccupation de l'Etat burkinabé qui leur a consacré un cadre institutionnel officiel avec la création d'un ministère en vue de la gestion du secteur.

La promotion des loisirs a une incidence positive sur le développement économique et social et de façon générale sur le bien être et la qualité de vie.

Les fonctions des loisirs justifient l'importance et la place de ce secteur d'activité dans les stratégies de promotion sociale.

L'adoption d'une politique nationale des loisirs et de son plan d'action constitue de ce fait, une avancée significative qui traduit la volonté du gouvernement de donner aux loisirs leur pleine mesure.

Toutefois, il convient de souligner que les loisirs sont d'une grande diversité et que leur promotion nécessite une synergie d'action de tous les partenaires impliqués. Des pesanteurs socioculturelles et des difficultés économiques et politiques entravent leur développement.

Il s'en suit la nécessité de dégager des stratégies adaptées et des axes ciblés construits autour d'un plaidoyer défini comme un ensemble d'actions cohérentes mené pour convaincre les principaux acteurs publics et privés en vue d'obtenir un changement qualitatif dans l'intérêt de la communauté.

Pour mieux expliciter cette démarche, le document de plaidoyer est bâti autour des deux points suivants :

- le contexte et la justification ;
- les dimensions et les fonctions des loisirs.

## **I. Contexte et justification**

Dans le contexte international actuel marqué par la crise économique, l'individualisme, le développement de la technologie qui entraîne la modification des habitudes ainsi que par l'envahissement des modèles culturels non maîtrisés, la question de l'insuffisance de promotion des loisirs se pose avec acuité.

Dans un tel contexte, il importe que les pouvoirs publics, la société civile et les partenaires au développement y apportent des réponses pertinentes en vue de la mise en œuvre de projets et programmes qui prennent en compte le bien être social et économique de l'individu et de la communauté.

Les loisirs en tant que composantes des pratiques éducatives, socioculturelles et économiques participent à la promotion des valeurs humaines de développement durable.

Au Burkina Faso comme partout ailleurs, les loisirs pratiqués sont très variés. Ils se caractérisent par leur transversalité et leur promotion implique l'intervention d'acteurs divers, publics et privés, en particulier les collectivités locales auxquelles les compétences de l'Etat en la matière sont transférées.

La promotion des loisirs doit prendre en compte les principaux secteurs de développement, notamment ceux des sports, du tourisme, de la culture, de l'éducation, de la santé, de l'environnement.

Au regard de cette transversalité, le Gouvernement du Burkina Faso a adopté en avril 2009 un document de politique nationale des loisirs qui fixe les orientations stratégiques d'action pour lui-même et pour l'ensemble de ses partenaires.

Cette politique nationale tire ses fondements de la constitution qui reconnaît les loisirs comme un droit social et culturel à promouvoir, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de l'étude nationale prospective « Burkina 2025 ». Cette politique nationale est mise en œuvre à travers un plan d'action adopté en février 2010.

Nonobstant ce dispositif stratégique, force est de constater que la pratique des loisirs demeure faible. Une telle situation de faiblesse pratique des loisirs se justifie, entre autres, par:

- la méconnaissance des vertus et des fonctions des loisirs,
- la faiblesse de la culture de la pratique des loisirs,
- l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières pour la promotion des loisirs,
- l'insuffisance des infrastructures de loisirs,
- la non prise en compte du volet loisir dans les projets et programmes de développement,
- le développement des sciences et des technologies qui entraîne une modification des habitudes,
- le coût élevé des loisirs les rendant inaccessibles à une grande majorité de la population.

L'ensemble de ces facteurs négatifs rend difficile la mise en œuvre de la politique nationale des loisirs.

Il importe donc que le gouvernement se donne les moyens et dégage les stratégies à même de lui permettre de réussir sa mission, d'orienter et de coordonner toutes les actions de développement des loisirs comme outil efficace de développement économique et social.

## **II. Objectif**

L'objectif visé par ce plaidoyer est de convaincre les différents partenaires au développement de l'importance des loisirs afin de les amener à accompagner le processus de leur promotion.

### **III. Dimensions et fonctions des loisirs**

Plusieurs études scientifiques reconnaissent aux loisirs des dimensions et des fonctions qui ont des impacts positifs sur les différents secteurs de développement. Il s'agit ici de présenter quelques dimensions et fonctions et leurs impacts connus sur l'individu et la société.

#### **3.1 Loisirs et emploi**

En terme d'emploi il est difficile de déterminer avec exactitude la part du secteur des loisirs mais il est reconnu qu'il est une source potentielle de création d'emplois. En effet, autour des activités de loisirs et des infrastructures se développe une intense activité lucrative au profit du secteur informel. Ces activités, très souvent à temps partiel, saisonnières ou occasionnelles sont, sans être des emplois au sens propre du terme contribuent à résorber le chômage des jeunes et participent à la lutte contre la pauvreté au regard des revenus qu'ils génèrent.

Par ailleurs, un nombre important d'emplois permanents et saisonniers sont créés essentiellement dans les domaines des loisirs touristiques, culturels et sportifs.

Des études au Canada et en France montrent que les loisirs bien développés créent des emplois directs :

- au Canada, 130 000 emplois ont été créés en 1993 au Canada avec des retombées de 2 milliards de dollars ;
- en France on enregistre la création de 900 000 emplois directs en moyenne annuellement (CNER – 2009).

Au Burkina Faso on peut noter les emplois saisonniers et occasionnels dans la gestion des concessions de chasse et le tourisme, les emplois dans les arts et la musique, les petits vendeurs et les prestataires de services autour des

stades et à l'occasion des événements culturels et sportifs, les animateurs sportifs et socioculturels etc.

Il existe donc un potentiel qui reste insuffisamment exploité et qui mériterait d'être valorisé à travers la promotion des loisirs.

### **3.2 Loisirs, travail et productivité,**

Le temps libre, première dimension du loisir, accordé aux travailleurs a un impact importance sur l'épanouissement de la personne. L'importance du temps libre a été reconnue depuis 1924 par la Conférence Internationale du travail.

[[Ainsi la Conférence Internationale du Travail a adopté dès 1924 à sa toute première session la convention suivante : *«Considérant qu'en adoptant dès sa première session, à Washington, une Convention sur la durée du travail, [la Conférence générale] a eu notamment pour objet de garantir aux travailleurs, outre les heures de sommeil nécessaires, un temps suffisant pour faire ce qui leur plaît, ainsi que l'indique exactement l'étymologie du mot “loisirs” (...)*»]]

La pratique des loisirs, du fait de son impact bénéfique sur la diminution du stress au travail, l'amélioration des relations interpersonnelles au sein des services est un facteur qui participe à la baisse des accidents en milieu de travail. En contribuant à l'amélioration générale de la santé des travailleurs, les loisirs se présentent comme un facteur de lutte contre l'absentéisme. Ils renforcent leur équilibre psychologique et moral, conditions favorables à l'augmentation de la productivité.

Le loisir apparaît aussi comme une alternative permettant aux travailleurs de se relaxer et de renouveler leur énergie mentale et physique, gage d'une hausse de la productivité.

### **3.3 Loisirs et santé**

La pratique régulière du loisir a un impact déterminant sur l'état de santé physique et mentale de la population.

La santé est définie comme un état de bien-être qui s'acquiert et se maintient. Elle intègre la santé physique et la santé mentale dans leurs dimensions préventive et curative.

Mais il est important de rappeler que la santé peut aussi se perdre. Il est donc nécessaire de la préserver. C'est pourquoi l'investissement dans la prévention qui permet de réduire les coûts des soins de santé est de plus en plus promu. Les économies réalisées à ce niveau peuvent être réinvesties dans d'autres secteurs du développement socio-économique.

Le loisir intervient surtout, et de façon significative, dans la prévention et contribue à réduire les dépenses relatives à la santé.

En effet, il est prouvé que la pratique régulière d'activités physiques comme le loisir, a un effet préventif et curatif sur plusieurs maladies du système cardiovasculaire, sur l'obésité, le diabète et le cancer du colon. Ces maladies affectent de plus en plus les populations des pays en développement.

A titre d'exemples, on peut relever, entre autres, les bienfaits ci-après de la pratique des loisirs sur la santé :

- Les loisirs, en particulier les loisirs sportifs, réduisent de façon importante les risques de maladie du cœur et d'accident cérébrovasculaire.
- Les loisirs et l'activité physique, les arts et la culture contribuent tous à améliorer la santé mentale en réduisant le stress et la dépression.
- Les loisirs sont un outil thérapeutique éprouvé qu'on peut utiliser pour rétablir les aptitudes physiques, sociales et mentales.

En se référant à certaines études réalisées en France, au Canada et aux Etats Unis, on peut affirmer que le loisir est un moyen de prévention de certaines maladies et d'instauration d'un bon climat de solidarité et de paix.



### **3.4 Loisirs et éducation,**

La pratique des loisirs est une expérience qui, en plus de procurer plaisir et divertissement, offre des perspectives, favorise des découvertes et des apprentissages. Les loisirs comportent une forte dimension sociale et permettent à l'individu de se réaliser. Ils favorisent la créativité et expression culturelle et en cela, ils sont fondamentalement éducatifs.

L'éducation aux loisirs et à l'utilisation du temps libre peut se faire à l'école du fait que celle-ci est l'un des premiers milieux de vie de l'enfant en dehors de son cercle familial. Il est donc important de préparer l'enfant dans ce cadre formel au désir et à la capacité de s'auto former par les loisirs qui constituent une opportunité d'éducation complémentaire. Les classes promenades, les animations culturelles à l'école, les sorties découvertes et autres activités socioculturelles et de découverte sont des exemples qui illustrent cette fonction éducative des loisirs. Malheureusement ces activités sont de moins en moins pratiquées.

**Madeleine Gauthier** ( ) affirme que la pratique du loisir est très importante durant la période de l'adolescence du fait qu'elle constitue une période d'expérimentation.

Par ailleurs, des études au Québec ont démontré que les loisirs pouvaient venir en aide aux enfants vulnérables en leur fournissant des modèles de comportements positifs, en leur enseignant le travail en équipe et des aptitudes sociales, en leur confiant des tâches constructives, en leur préconisant des valeurs morales positives, en leur permettant d'acquérir des compétences cognitives, en les sensibilisant aux différentes cultures, en leur donnant le sens de la communauté, etc.

Les loisirs favorisent les apprentissages divers et sont une véritable école de la vie. Ils doivent être perçus comme une possibilité de formation non formelle permanente qui facilite l'accession de tous aux biens culturels.

### 3.5 Loisirs et culture

« La culture est l'ensemble de ce qui n'est pas inné en nous : elle est faite de ce qu'on nous a appris et de ce que notre expérience nous apporte. Elle nous relie au passé, elle nous donne les moyens d'agir au présent, elle nous projette vers l'avenir. Elle est véhiculée par des signes, des représentations. Elle enveloppe le monde où nous vivons : celui-ci ne nous est jamais donné directement » (Claval, 1995, 2003).

La pratique des loisirs, grâce aux rencontres intercommunautaires occasionnés, contribue à l'affermissement des identités collectives. Elle favorise le dialogue interculturel en développant la compréhension et la coopération internationale.

Elle permet aux communautés de se reconnaître, de renforcer leur « vouloir vivre ensemble », de préserver et de développer leurs valeurs culturelles.

Autant les loisirs sont éducatifs, autant ils sont fondamentalement culturels.

### 3.6 Loisirs et développement économique

La contribution des loisirs à la croissance économique est incontestable. En effet, le secteur des loisirs a un impact positif sur le développement de plusieurs secteurs tels les infrastructures routières et hôtelières, les transports, la consommation d'œuvres de l'esprit (musique, cinéma, théâtre, exposition artistique, ...) et constitue une source de revenus pour les différents prestataires de services.

Les investissements touristiques et de loisirs dans le monde portent sur l'hébergement marchand (hôtellerie, restauration, résidences de tourisme, villages de vacances etc.), sur les équipements (parcs de loisirs, casinos, musées, monuments ou sites historiques etc.) et sur les œuvres culturelles et artistiques (SIAO, FESPACO et autres festivals..). Ainsi selon le Conseil National des Economies Régionales de France, 6 milliards d'euros ont été investis dans le

secteur touristiques et de loisirs en 2008 et a connu un accroissement des recettes de 13% dans la même année.

Le loisir touristique participe à l'amélioration du PIB et des conditions de vie des personnes qui interviennent dans l'accueil des touristes et des économies d'échelle pour les vendeurs d'œuvre d'art.

Quelques exemples dans le monde et en Afrique permettent d'illustrer cette assertion :

- En France on enregistre autour de 81,9 millions de visiteurs par an avec une contribution au PIB de l'ordre de 6,2 % ;
- Au Burkina Faso on signale

L'amélioration de la qualité de vie, de la santé et du cadre social des populations grâce à la pratique des loisirs a une incidence positive sur l'économie.

Le développement de l'industrie des loisirs pour satisfaire les demandes nouvelles des citoyens par l'offre de services divers, d'équipements et d'infrastructures nouvelles contribuent à booster l'économie nationale.

### **3.7 Loisirs et développement social,**

« On ne peut saisir l'humain, cette bête sociale, que dans sa relation avec les autres et les loisirs » ( ). En effet, l'impact du loisir dans le développement de la personnalité et plus largement dans le développement social peut s'apprécier de façon significative au niveau de l'individu, de la familiale et de la collectivité.

Claude CHASSON écrit dans son « livre vert » que le loisir « est pour l'individu, pour sa famille, pour la communauté du quartier et pour la collectivité un extraordinaire instrument de libération, de santé et d'équilibre ».

Les loisirs rendent l'individu plus apte à résoudre ses problèmes, à faire face à l'adversité et à améliorer sa qualité de vie par ce qu'ils améliorent la qualité de

vie et favorisent le développement équilibré de l'être humain et l'aident à atteindre son plein potentiel physique, intellectuel et social,.

Une pratique régulière des loisirs aide l'individu et plus particulièrement les jeunes en rehaussant leur estime de soi et favorise de ce fait leur participation sociale et citoyenne.

Les loisirs participent au développement de l'individu tout au long de la vie.

En effet, chaque étape de la vie comporte sa dimension du loisir:

- pendant l'enfance le jeu est considéré comme un loisir qui favorise l'apprentissage,
- dans la période de l'adolescence la pratique des loisirs contribue à l'éducation du jeune dans son cheminement vers la vie adulte,
- à l'âge adulte, le loisir permet à l'individu de se divertir et favorise sa socialisation,
- au troisième âge le loisir contribue à augmenter et à maintenir le plus longtemps possible une autonomie physique et mentale ainsi qu'un bon état de santé.

Les individus peuvent donc utiliser les loisirs pour leur développement personnel et pour le développement des relations communautaires et sociales.

En situation de famille, le loisir permet de consolider les liens familiaux et de renforcer la compréhension des valeurs d'une vie partagée.

Il est reconnu que les familles qui jouent ensemble demeurent unies et les couples qui ont les mêmes loisirs ont de meilleures chances de demeurer unis.

Au niveau de la collectivité, les loisirs contribuent à renforcer la cohésion sociale, le sentiment d'appartenance communautaire, la paix et l'intégration. Les liens sociaux qui naissent dans la pratique des loisirs sont solides et contribuent à briser les cercles de l'isolement, de la violence, de l'exclusion et du défaitisme.

### **3.8 Loisirs et développement local**

Le Burkina Faso est entré depuis 2004 dans une phase de communalisation intégrale qui impose aux populations et aux gouvernants locaux de développer les initiatives dans tous les secteurs économiques et sociaux pour satisfaire leurs besoins propres. Les activités de loisir et de tourisme, même si elles n'apparaissent pas aux tous premiers plans des priorités des populations locales, sont des activités induites et font bien partie des besoins réels des populations.

La diversité et la richesse du patrimoine naturel burkinabé en activités de loisirs, font que toutes les régions peuvent favorablement investir dans les secteurs du tourisme et des loisirs.

Il existe dans chaque terroir, une pratique de loisirs spécifiques même si cette forme de pratique est de plus en plus fortement concurrencée par les loisirs dits modernes. Au-delà du fait qu'à tous les niveaux les activités de loisirs contribuent au bien-être des populations, à leur épanouissement, il est important de noter qu'elles sont aussi sources de revenus.

Dans ce sens, l'aménagement du territoire local prévoyant des sites touristiques, des parcs de loisirs, ... jumelé à l'organisation d'évènements culturels, d'activités touristique et de découverte, peuvent apporter des ressources, des devises, des emplois et bien d'autres bénéfiques, en particulier dans le contexte de transfert des compétences de l'Etat aux communes.

Lors de l'aménagement des zones urbaines, les autorités nationales, de même que les pouvoirs locaux et les organismes de développement communautaire, doivent prévoir l'établissement de programmes et d'équipements récréatifs, et de loisirs. Ces programmes auront plus de chances d'être rentables si des partenariats sont établis avec le secteur privé.

### 3.9 Loisirs et tourisme,

Le tourisme vu sous l'angle de l'utilisation du temps libre, à certaines périodes de l'année, s'apparente au loisir saisonnier.

En effet, selon Ahmed SOUGUIR, on peut distinguer trois types de loisirs en relation avec la notion de temps :

- Le loisir quotidien : essentiellement urbain et à l'échelle du quartier, il a tendance à devenir de plus en plus partie intégrante de la conception de l'habitat ;
- Le loisir hebdomadaire : il est plus étendu dans l'espace, il est à l'échelle de la ville et rythme la relation ville – campagne et centre – périphérie ;
- Le loisir saisonnier qui correspondent souvent aux périodes des vacances : le loisir saisonnier est à l'échelle nationale et internationale et englobe la notion de tourisme.

On peut donc définir le tourisme comme l'utilisation du temps libre au cours d'une année pendant lequel on voyage pour découvrir d'autres contrées, visiter des sites touristiques (sites historiques, musées, parcs animaliers, villes), faire des rencontres diverses ou encore pratiquer des activités diverses (escalades, rafting, randonnées pédestres, vélo ...). Ce qui correspond parfaitement à la notion du loisir. On peut donc faire le constat que le tourisme consomme des activités de loisirs.

Par ailleurs, d'un point de vue économique, les loisirs et le tourisme tendent à se confondre en un seul secteur économique du fait de :

- Leur transversalité (tourisme ou loisir = infrastructures, transport, sécurité, environnement de qualité, ...) ;
- Leur complexité (conception, réalisation, exploitation qui demande une multitude de métiers différents mais complémentaires) ;
- Leurs impacts sur l'économie locale et nationale;

- L'innovation dans la construction, l'informatique, les équipements et les matériels de loisir.

Au regard de ces données, on constate que le volet loisir et tourisme fait partie des secteurs économiques incontournables en tant que secteurs générateurs de revenus et d'emplois.

Au Burkina Faso, les loisirs touristiques ne sont pas insuffisamment organisés et développés, en particulierité pour les populations locales. Même si le tourisme des étrangers apporte des devises au pays c'est bien le tourisme interne qui renforce la connaissance des autres et de la diversité des richesses culturelles et sociales nationales. C'est lui qui favorise la tolérance et la cohésion nationale en consolidant le sentiment d'appartenance nationale.

### **3.10 Loisirs et environnement**

L'environnement physique est le lieu où se déroulent les activités touristiques et de loisirs. La qualité de la vie dans un espace donné est un facteur déterminant pour la pratique des activités de loisirs en particulier les loisirs touristiques. Toutefois, les équipements, les installations et les événements touristiques ou de loisirs ont un impact sur l'environnement et sur l'image de la cité.

Les constats relevés par le PNUD en ce qui concerne la dégradation de l'environnement du fait même du comportement de l'homme et de la pression démographique montrent que : *« La nouvelle phase de la mondialisation modifie en profondeur les relations des hommes à l'environnement. La possibilité de recourir partout à des énergies concentrées conduit à des formes plus intensives d'utilisation du sol... . Les écosystèmes locaux ne sont plus capables d'absorber et de recycler les effluents ».*

La dégradation de l'environnement est défavorable à la promotion des loisirs et le tourisme car ceux-ci ne peuvent se développer que dans des environnements

sains et avec des hommes respectueux de cet environnement duquel ils tirent les plaisirs de l'existence.

La corrélation entre les loisirs et l'environnement intègre à la fois l'impact des loisirs sur l'environnement et inversement, l'impact de l'environnement sur les loisirs. Les activités, les installations et les événements entourant les loisirs ont une incidence (positive ou négative) sur l'environnement, créant ainsi une « empreinte écologique ».

L'organisation d'un tourisme et des loisirs respectueux de l'environnement peut conduire à la protection de l'écosystème géré à des fins récréatives. Ces loisirs touristiques sont principalement:

- la découverte de la nature de la faune et de la flore (ranch de Nazinga, parc Bangr-wéogo, ...);
- la visite des jardins d'agrément et des sites touristiques (Bangr-wéogo, ruines de Loropéni, les cascades de Banfora, ...);
- la visite des parcs et des zoos (parc du W, ranch de Nazinga, ...);
- les voyages du type Environnement Tourisme Education (ETE) en vue d'un renforcement de l'éco citoyenneté (colonie de vacances, camp vacances, ...).

De par les multiples retombées et bienfaits que les activités de loisirs ou de tourisme apportent à la société toute entière, il se pose la nécessité pour le Burkina Faso au niveau Central ou local, public ou privé d'aménager et de promouvoir les loisirs dans une perspective de protection de l'environnement.

### **3.11 Loisirs et droits humains,**

La question des droits des populations à la consommation des loisirs est intimement liée à la déclaration universelle des droits de l'homme. Les dispositions de ce texte reconnaissent le droit de chaque individu à bénéficier de son temps libre pour vivre ses instants de loisirs pour son épanouissement



entendu comme un état de mieux-être, de bonne santé, de liberté, de paix intérieure et extérieure.

En tant que cadre d'éducation, de formation, de socialisation et d'échanges, les espaces de loisirs apparaissent comme des supports de sensibilisation de l'individu et de la communauté à la connaissance et à l'exercice de leurs droits, notamment le droit à la participation démocratique et citoyenne.

Cela est favorisé par le fait que le loisir est un outil pertinent qui permet de développer les contacts, de rassembler, de structurer, d'apprendre à choisir tout en étant une réponse à un besoin fondamental de plaisir et de détente.

### **3.12 Loisirs et genre**

Selon DE COSTER et PICHAULT (1998) dans leur analyse « loisir et travail », la demande de travailler moins longtemps n'a pas la même signification chez les femmes que chez les hommes, puisque ce sont les contraintes familiales associées à la répartition des rôles masculins et féminins qui expliquent en grande partie cette situation. La durée du temps libre des femmes serait moins longue que celle des hommes et jouerait négativement sur leur temps de loisir.

Au regard d'une telle situation couplée aux pesanteurs socioculturelles, la fonction de détente des loisirs perçue comme moment réparateur des fatigues accumulées, n'est pas une réalité chez la femme. Ainsi, le double temps de travail journalier chez la femme persiste bien aujourd'hui, malgré le développement scientifique et technologique multiples (appareils ménager et autres), les charges familiales restant presque entièrement à leur charge.

En Belgique une étude publiée en août 2007 par l'Association pour une Fondation Travail - Université, les hommes passeraient 29 heures 58 minutes soit 18% de leurs temps d'occupation horaire hebdomadaire aux loisirs contre 25 heures 26 minutes aux femmes soit 15% de ce temps.

La revendication aux loisirs pour les femmes participe non seulement à la défense de leurs droits, mais également au renforcement de l'équilibre et de la cohésion familiale, facteur de développement social.

## **Conclusion**

L'élaboration de ce plaidoyer vise à justifier la nécessité de faire de la promotion des loisirs une préoccupation nationale. Il s'appuie sur quelques unes de ses dimensions et fonctions qui démontrent la contribution importante des loisirs dans certains secteurs. Toutefois, au-delà des ces secteurs il en existe d'autres qui bénéficient des apports positifs des loisirs. Il s'agit, entre autres, de la contribution des loisirs à la réalisation des OMD, au développement des TIC, à la promotion de la paix etc.

Le présent document de plaidoyer serait inopérant sans la prise de conscience et l'engagement des pouvoirs publics de l'urgence de mettre au centre de leurs préoccupations la question de la promotion du loisir comme phénomène social qui correspond à ce moment de paix intérieure et d'absence gratuite pendant laquelle les éléments les plus délicats de la vie se rafraîchissent, l'être oublie le passé et fait fi du futur, de la conscience présente, des obligations suspendues, des attentes embusquées etc. . Cette période de vacance bienfaisante qui rend l'esprit à sa liberté propre pendant laquelle on ne s'occupe que de soi-même. C'est là l'essence même du loisir qu'il convient de valoriser et de promouvoir.

La mise en œuvre de ce plaidoyer nécessite l'adoption d'une stratégie propre qui s'appuie sur le plan de communication des politiques nationales de sports et des loisirs.